

Les pôles de compétitivité, une ambition nationale et européenne

Pour une croissance durable

Développer la croissance par la mise en commun de moyens d'entreprises innovantes, de Recherche et Développement – R&D –, de grands comptes, telle est l'ambition des pôles de compétitivité. Les PME et les PMI sont présentes dans ce challenge et les Forums de l'Innovation et de la compétitivité qui se déroulent du mois de mars 2006 au mois de février 2007 leur donnent l'opportunité de se positionner dans cet environnement.

L'accélération des mutations économiques à l'échelle mondiale et l'internationalisation sous toutes ses formes des facteurs de production, conduisent la France comme la plupart des pays développés à prendre des mesures pour se positionner dans un monde en perpétuelle évolution. L'innovation, la recherche, jouent un rôle croissant dans la compétitivité des industries de production des biens et services (conception, gestion, marketing...), et exigent une adaptation continue face aux évolutions technologiques. Les facteurs financiers ont une importance accrue dans les décisions industrielles et l'élargissement de la concurrence aux pays à bas coûts place la France dans un contexte concurrentiel.

La France est une puissance industrielle qui possède la matière nécessaire pour se positionner dans ce contexte concurrentiel et améliorer sa compétitivité industrielle.

Pour donner à l'innovation toutes ses chances de réussite, la France doit travailler en parfaite cohésion avec tous les acteurs nécessaires au développement de l'économie nationale. Les industriels, les chercheurs, les investisseurs, les financiers, les centres de formation, doivent mettre leurs moyens en commun pour être visibles et tenir une place reconnue au plan mondial.

Les pôles de compétitivité ont vu le jour au cours de l'année 2005 à l'initiative du Premier ministre. Ils ont été initiés pour

que la France s'installe durablement dans un environnement concurrentiel mondial aussi large en créant une politique industrielle de grande envergure et des entités de spécialisation.

67 pôles de compétitivité en France

Le rôle des pôles de compétitivité serait notamment de permettre le développement d'activités industrielles, de l'emploi, de conforter les territoires, de créer de nouvelles richesses, de développer des infrastructures, de conduire des partenariats en collaboration avec les régions. Les domaines technologiques en émergence – nanotechnologies, biotechnologies, microélectronique – et les domaines plus matures – automobile, aéronau-

tique... – sont concernés. La mise en avant de facteurs clés de compétitivité industrielle, au premier rang desquels se trouve la capacité d'innovation par la R&D, constitue l'enjeu de la politique des pôles de compétitivité.

Cette politique nationale entre dans un cadre européen plus général de soutien à la compétitivité. De nombreux pays de l'Union européenne ont les mêmes préoccupations et recherchent un développement économique durable. On assiste à une véritable action communautaire en faveur de la compétitivité.

La mise en place des pôles de compétitivité s'est effectuée tout au long de ces derniers mois dans les différentes régions et il existe aujourd'hui 67 pôles de



compétitivité. L'État leur consacrera en moyenne 500 millions d'euros par an de 2006 à 2008 par le financement suivant :

- ▶ agences (ANR, All, Oséo) et Caisse des dépôts et consignations : 270 M€ par an en moyenne ;
- ▶ exonérations fiscales et allègements de charges sociales : 100 M€ par an en moyenne ;
- ▶ crédits d'intervention des différents ministères : 130 M€ par an en moyenne.

Il convient de noter qu'une part essentielle des moyens ainsi mobilisés est allouée aux projets de recherche et développement, cœur de la dynamique des pôles.

Des moyens financiers en progression

Dès 2005, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a apporté son soutien aux pôles en finançant, dans le cadre du fonds de compétitivité des entreprises de la Direction générale des entreprises (DGE), vingt projets de recherche et développement pour plus de 40 millions d'euros.

Pour 2006, le ministère poursui-

vera son effort en mobilisant plus de 40 millions d'euros pour les projets de R&D collaboratifs appuyés par les structures de gouvernance des pôles.

Dans un communiqué de presse du 6 mars 2006, le Premier ministre, Dominique de Villepin, à l'issue d'une réunion avec le Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT), informe que la politique des pôles de compétitivité est accentuée.

« Plus de 300 M€ ont d'ores et déjà été engagés au profit de projets de recherche et développement portés des entreprises ou laboratoires des pôles.

Le Gouvernement a décidé de simplifier certains mécanismes. Un dossier type de demande de subvention et une procédure unique d'instruction sont institués. Les projets de R&D seront collationnés trois fois par an à dates fixes, en associant le plus en amont possible les collectivités territoriales. L'ensemble des financements ministériels pour les projets de R&D est regroupé au sein d'un fonds unique, le Fonds de Compétitivité des Entreprises.

Les moyens de ce fonds consacrés aux pôles de compétitivité seront par ailleurs doublés, par redéploi-

ment de 300 M€ sur la période 2006-2008, le portant à près de 600 M€. Cela permettra de porter à 100 M€ l'enveloppe consacrée au premier appel à projets clos le 15 février dernier.

Deux projets de pôles de compétitivité examinés une première fois en juillet 2005 ont été labellisés, après fusion entre candidatures initiales : Orpheme (PACA/Languedoc Roussillon) et MOV'EO (haute Normandie, basse Normandie et Ile-de-France). Deux autres projets de pôles pourront être labellisés dès l'achèvement des procédures en cours : Polymers Technologies (basse Normandie, haute Normandie, Centre et Pays-de-la-Loire) et Eco-industries (Poitou-Charentes). »

Des forums du financement de l'innovation et de la compétitivité : une initiative pour les entrepreneurs

Préalablement à ces décisions et lors de son déplacement à Reims le 30 août 2005, le président de la République a souhaité que « le gouvernement organise, dans les meilleurs délais, des assises du financement de l'innovation et de la recherche, pour faciliter la

rencontre entre les projets des petites entreprises technologiques et des financements adaptés ».

François Loss, ministre délégué à l'Industrie, a répondu à sa demande. Il a lancé les Forums du financement de l'innovation et de la compétitivité et a confié leur réalisation à la Direction générale des entreprises, sous la responsabilité d'Agnès Arcier, chef du service des politiques d'innovation et de compétitivité à la DGE, et de Omri Benayoun, chargé de mission auprès du directeur général à la DGE (voir encadré page suivante).

Ces Forums sont prévus au nombre de sept et concernent neuf pôles de compétitivité dans les régions de France.

Leur motivation est fondée sur le fait que « l'innovation n'est pas une fin en soi mais une composante cruciale pour la compétitivité des entreprises et une croissance économique durable ». Leur rôle est d'aider « les PME innovantes à devenir les champions mondiaux de demain ».

L'innovation est portée par les entreprises de toutes tailles et d'abord les plus grandes, mais le

DES FORUMS DU FINANCEMENT DE L'INNOVATION ET DE LA COMPÉTITIVITÉ : UNE INITIATIVE POUR LES ENTREPRENEURS

En créant des lieux de rencontres, les Forums répondent à plusieurs objectifs :

- ▶ faciliter les contacts entre entrepreneurs et financeurs et aider les PME innovantes à nouer des accords avec les partenaires nécessaires à leur croissance ;
- ▶ informer sur les différents modes de financement de l'innovation, publics et privés ;

▶ montrer l'apport des Pôles de compétitivité pour le développement des PME innovantes ;

▶ présenter des retours d'expérience sur l'impact des dispositifs publics d'appui à l'innovation, des projets réussis en France comme à l'étranger et envisager les perspectives à venir.

« Ces pôles de compétitivité sont des regroupements d'entreprises, de centres

LES DATES ET LES LIEUX DES FORUMS DE LA COMPÉTITIVITÉ

Cinq forums :

- ▶ à Grenoble, le 1^{er} juin 2006, autour de Minalogic (micronanotechnologies et logiciel enfoui) en partenariat avec le Forum 4i ;
- ▶ à Paris, en septembre 2006, autour des logiciels et du multimédia avec les pôles Image, Multimédia et Vie Numérique, et System@tic en partenariat avec Capital-IT ;
- ▶ à Toulouse, en octobre 2006, autour du pôle Aéronautique, Espace, Systèmes embarqués en partenariat avec Midinvest ;

- ▶ à Rennes, en janvier 2007, autour du pôle Images et Réseaux en partenariat avec Start West ;
- ▶ à Strasbourg, en février 2007, autour du pôle Innovations thérapeutiques.

Pour télécharger le dossier de presse : www.industrie.gouv.fr

Contact presse : Cabinet de François Loos : Hélène Philip, conseiller communication
Tél. 01 53 18 44 85

PME, grandes entreprises et investisseurs, pour en savoir plus et s'inscrire : contact@forum-financement.com.



LA DGE A POUR MISSION DE DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES À L'INDUSTRIE

La direction générale des Entreprises est responsable, sous l'autorité du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre délégué à l'Industrie, de la préparation et de la mise en œuvre de la politique industrielle française. Avec l'appui du réseau des directions régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) qui lui est rattaché, la DGE est l'interlocutrice privilégiée des entreprises, notamment industrielles et de services à l'industrie.

Luc Rousseau, directeur général
anick.daniel@industrie.gouv.fr

Compétences et domaines d'intervention

- ▶ Accroître la compétitivité des entreprises dans un contexte international :
 - ▶ développer et promouvoir un environnement favorable au développement des entreprises et de l'emploi, ainsi qu'à l'attractivité du territoire ;
 - ▶ soutenir l'innovation et la recherche industrielle.



- ▶ Favoriser, sur tout le territoire national, une offre de services de communications électroniques et postaux performants dans un environnement ouvert à la concurrence
- ▶ Veiller à la sécurité des activités industrielles

Programmes/services dédiés aux entreprises innovantes

- ▶ Soutien direct à des projets coopératifs de R&D industrielle

Agnès Arcier
Chef du service des politiques d'innovation et de compétitivité
agnes.arcier@industrie.gouv.fr



par le fonds de compétitivité des entreprises, notamment dans les pôles de compétitivité

- ▶ Actions de proximité auprès des PME par le réseau des DRIRE
- ▶ Soutien à la R&D industrielle, via l'Agence de l'innovation industrielle et l'Agence nationale de la recherche, et à des projets innovants de PME via OSEO-Anvar

- ▶ Réalisation et publication de statistiques

industrielles et d'analyses économiques sur l'industrie française

- ▶ Diffusion d'information auprès des acteurs économiques publics et privés, nationaux et locaux
- ▶ Veille technologique et économique

Omri Benayoun
Chargé de mission
omri.benayoun@industrie.gouv.fr



rôle des PME innovantes est essentiel. Or la France manque d'entreprises moyennes ayant la capacité de devenir leader mondial dans leur domaine. Des actions concrètes, comme les Pôles de compétitivité, ont déjà été mises en place pour rattraper ce retard.

L'objectif de ces Forums est

d'être des lieux de rencontres qui permettent aux entreprises innovantes de nouer des accords, lever des fonds, financer des projets avec tous les partenaires nécessaires à leur croissance au niveau régional, national et international :

- ▶ leurs clients : les grands comptes ;
- ▶ leurs partenaires financiers :

business angels, capitaux-risqueurs, banques ;

- ▶ leurs accompagnateurs, notamment scientifiques et technologiques.

Axés sur le développement des PME innovantes, ces forums devraient leur permettre de mieux bénéficier des mesures d'accompagnement et de trou-

ver des partenaires financiers et commerciaux. Les investisseurs pourront identifier les solutions et des projets innovants, les grands comptes auront l'opportunité de développer des partenariats avec des PME innovantes.

« Une initiative résolument tournée vers les entrepreneurs ! » Le président Jean-Pierre Alix a estimé, à juste titre, que l'Ordre des Experts-Comptables devait être partenaire de cette opération et s'est engagé auprès de Thierry Breton et de François Loos à apporter sa compétence et le réseau que constituent les experts-comptables, à la réussite de ce projet.

En effet, les cabinets d'expertise comptable sont prescripteurs auprès de plus de 1,5 million d'entreprises et tous les professionnels comptables sont invités à recenser les PME innovantes au sein de leur clientèle et leur conseiller de se rapprocher des Forums de l'innovation et de la compétitivité.

« Aidez les PME innovantes françaises à devenir les champions mondiaux de demain » ●

Tita Zeïtoun
Présidente de la commission des Collectivités locales

DES FORUMS DU FINANCEMENT DE L'INNOVATION ET DE LA COMPÉTITIVITÉ : UNE INITIATIVE POUR LES ENTREPRENEURS

de formation et de laboratoires de recherche autour d'un projet commun. Chaque regroupement est fédéré par une collectivité locale et bénéficie d'aides financières, notamment des exonérations fiscales ».

Le premier forum s'est déroulé à Lyon et a réuni 400 participants. Il s'est tenu 350 rendez-vous d'affaires. Ces chiffres permettent de montrer l'intérêt de cette démarche volontariste.

Les forums du financement de l'innovation et de la compétitivité ont pour objectif le développement des PME innovantes.

Ces forums s'adressent :

- ▶ aux entrepreneurs, dirigeants d'une entreprise innovante, directeurs d'une équipe de R&D ou de business development... ;
- ▶ aux investisseurs et aux financeurs dans l'innovation ;
- ▶ aux grands comptes ;

▶ aux accompagnateurs des entreprises innovantes.

Dans le but de :

- ▶ mesurer l'apport des pôles de compétitivité et des récentes mesures du financement de l'innovation...
- ▶ financer la croissance ou syndiquer le prochain tour de financement...
- ▶ développer de nouveaux business et partenariats...
- ▶ communiquer votre valeur ajoutée et vos perspectives de développement...